

VILLE DE CUSSET

APPEL À CANDIDATURES
LOCATION BÂTIMENT COMMUNAL
KIOSQUE COURS ARLOING - 03300 CUSSET



DESCRIPTIF ET MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES OFFRES

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS :
VENDREDI 19 JUIN 2026 à 12 heures

MAIRIE DE CUSSET - SERVICE CUSSET-COMMERCES
22 rue Saturnin Arloing, 03300 CUSSET
06 15 45 00 41 / 07 63 95 98 27
cusset.commerces@ville-cusset.fr

Contexte général

Dans le cadre de sa politique de dynamisation du centre-ville et de soutien au commerce de proximité, la Ville de CUSSET lance un appel à candidatures en vue de l'occupation d'un local commercial.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté municipale de :

- Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville ;
- Encourager l'entrepreneuriat et l'innovation ;
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités.

Cet appel à candidatures est ouvert dans le respect des principes de transparence, d'égalité de traitement et de libre accès.

1. Objet

La Ville de Cusset organise un appel à candidatures, en vue de la passation, pour un bâtiment (kiosque) situé cours Arloing à Cusset :

- D'un bail dérogatoire d'un an minimum à deux ans maximum ;
- Ou d'un bail commercial 3/6/9.

Le type de bail fera l'objet d'une discussion et d'une négociation entre la Ville de Cusset, et le porteur de projets lauréat du présent appel à candidatures.

2. Désignation du bâtiment

> Bâtiment de forme hexagonale, type kiosque, construit en 2013 et composé d'une structure principale en métal fixée sur une plateforme en béton ([plans du local en point 9, pages 5 et 6](#)).

> L'enveloppe extérieure est composée de panneaux de façade type « sandwich » et de menuiseries extérieures métalliques à deux vantaux, sans vitrage (deux menuiseries avec ouvrants à la française et trois menuiseries avec ouvrants coulissants).

> Sol : lames stratifiées sur dalle en béton.

> Murs : panneaux « sandwich », finition tôle laquée.

> Plafond rampant de toiture voligeage bois, fixé sur charpente en acier peint.

> Alimentation électrique et eau potable. Le réseau des eaux usées se trouve à proximité, dans le sanitaire public automatisé situé à l'arrière du kiosque.

> L'éclairage naturel du local est assuré par des châssis vitrés, placés en partie haute de la structure. La couverture est réalisée en bacs zinc.

> La surface aménageable est d'environ 30 m². La hauteur du local, en bas de rampant de toiture est de 4,10 m, elle est de 6,60 m au faîtage. L'intérieur du local est livré brut.

3. Destination du bâtiment - Prix - Obligations

Situé cours Arloing à proximité immédiate de l'hyper centre-ville de Cusset, le kiosque bénéficie d'une localisation stratégique aux abords des établissements scolaires (accueil de scolaires sur

plusieurs établissements, de l'école maternelle au lycée), d'un EHPAD et d'une maison de retraite. Depuis 2023, des aires de jeux pour enfants et adolescents ont été installées à proximité immédiate du kiosque.

Afin de renforcer le flux passant et de dynamiser le cours, la Ville de Cusset est à la recherche d'un véritable lieu de vie grâce à l'ouverture d'un commerce de convivialité, vivant et apportant un « vrai plus » en termes d'animation. Un concept créatif, original et innovant serait apprécié.

Le titulaire du bail aura la possibilité de demander une autorisation d'occupation d'une partie du domaine public, pour l'installation de tables / chaises / chevalet unique en terrasse, l'objectif étant que la nouvelle activité commerciale puisse proposer un temps de détente pour les visiteurs / clients. L'occupation pour une terrasse est fixée au tarif de 10 € au mètre, par année.

L'occupant devra :

- Souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle ;
- Respecter les normes de sécurité ;
- Assurer des horaires d'ouverture réguliers ;
- Maintenir le local en bon état.
- Les activités générant des nuisances importantes ou incompatibles avec l'environnement scolaire / urbain ne seront pas retenues.

Si au moins l'une des conditions précitées n'était pas garantie, la Ville de CUSSET se réserverait la possibilité de résilier le contrat immédiatement et de plein droit, sans aucune formalité judiciaire.

4. Documents à fournir par les candidats

Le dossier devra obligatoirement comporter les éléments suivants (toute description complémentaire permettant d'apprécier la valeur du projet sera également évaluée) :

1. Présentation du porteur de projet

- Identité / Raison sociale ;
- Statut juridique ;
- Coordonnées ;
- Parcours et expérience.

2. Présentation détaillée du concept

- Nature des produits ou services ;
- Positionnement ;
- Clientèle cible ;
- Valeur ajoutée de la proposition d'implantation.

3. Éléments économiques

- Prévisionnel simplifié ;
- Stratégie commerciale ;

- Moyens humains mobilisés ;
- Proposition de loyer mensuel ;
- Positionnement préférentiel concernant le type de bail.

4. **Projet d'aménagement du local**

- Description ;
- Croquis ou visuels ;
- Besoins techniques.

5. **Planning prévisionnel d'installation**

6. **Documents administratifs**

- Extrait Kbis ou justificatif de création ;
- Attestation d'assurance (au moment de la signature).

5. **Présentation des propositions**

Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 19 juin à 12 heures.**

La transmission des offres doit être effectuée soit :

- > Par voie postale, par lettre recommandée avec avis de réception ;
- > Par mail - cusset.commerces@ville-cusset.fr ;
- > Remis directement contre récépissé à l'adresse suivante :

MAIRIE DE CUSSET - Service CUSSET-COMMERCES
22 rue Saturnin Arloing
03300 CUSSET

Ouverture du lundi au vendredi, entre 9H00 et 12H30, puis entre 14H00 et 17H30

6. **Choix du candidat**

Le choix du candidat s'effectuera par l'appréciation des critères suivants :

A. Qualité du projet présenté, son originalité, son caractère innovant	/25
B. Plages d'ouvertures envisagées du commerce	/25
C. Impact de l'activité proposée sur le dynamisme commercial du centre-ville	/25
D. Moyens consacrés, viabilité économique	/25
TOTAL	/100

Une audition des candidats présélectionnés pourrait être organisée, si la commission de sélection des offres la juge nécessaire.

7. **Visite et renseignements**

Les candidats peuvent visiter le local ou demander des renseignements, et en faire la demande par téléphone ou mail auprès de CUSSET-COMMERCES - Service Développement Territorial :

Téléphone : 06 15 45 00 41 (Johann MUGNIER) / 07 63 95 98 27 (Mélanie PRADALIÉ)

Email : cusset.commerces@ville-cusset.fr

8. Dispositions finales

La Ville de CUSSET se réserve le droit :

- De ne pas donner suite à la procédure, si aucune offre n'est jugée recevable ;
- De solliciter toute précision complémentaire auprès des candidats ;
- De négocier certains éléments avec le lauréat.

La participation à l'appel à candidatures implique l'acceptation sans réserve des conditions définies dans le présent document.

9. Plans du bâtiment



